CROWN SIEM



Abidjan, le 22 mai 2015

AVIS DE CONVOCATION

Objet: Assemblée Générale Mixte le mercredi 24 juin 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que les Actionnaires de CROWN SIEM sont convoqués à l'hôtel TIAMA Abidjan/Plateau, le mercredi 24 juin 2015 à 09 heures en Assemblée Générale Mixte conformément aux prescriptions légales et réglementaires pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- 3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE
- 4. Approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014
- 5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- 6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire
- 7. Pouvoirs en vue des formalités
- 8. Divers

A titre extraordinaire

- 1. Approbation de la mise en harmonie des statuts vis-à-vis des dispositions de l'Acte uniforme Ohada révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE
- 2. Pouvoirs en vue des formalités

La documentation relative à l'Assemblée Générale et prescrite par la loi sera tenue à la disposition des actionnaires quinze jours avant la tenue de ladite assemblée, au siège social de **CROWN SIEM** ou auprès de la SGI BICI BOURSE sise à Abidjan Plateau, Rue Gourgas.

Le Conseil d'Administration